

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 25 novembre 2009 en vue de l'approbation des comptes 2008 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 11 septembre 2018, dans le rapport PR-758 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif:

- l'inscription des intérêts dans les comptes de la Fondation;
- la location des parkings de la Fondation devra être réservée aux seuls communiens de la Ville de Genève.